

Compte-rendu du Conseil Municipal de Vindecy

Séance du 23 novembre 2018

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION

- Le Conseil adopte à l'unanimité le compte-rendu de la dernière réunion.

BATIMENTS

- Façade de l'école : Les travaux de réfection de la façade sont terminés. La lampe extérieure a été posée.
- Ancienne cure : Les travaux ont débuté avec quelques imprévus. En effet, l'état du pisé n'a pas permis de garder en l'état la cabane longeant le mur de clôture et a dû être détruite. Un nouvel abri sera refait par les employés communaux.
- Café-restaurant-multiservices : Le bail commercial et d'habitation signé avec la SARL LE MULTI SERVICES DE VINDECY, M. Pascal TAFFIN et Mme Chrystèle DEJOURS doit se terminer le 31 mars 2021. Le preneur rencontrant des difficultés souhaite cesser l'exploitation de la partie commerciale et l'occupation de la partie d'habitation avant les termes contractuellement prévus au bail. Le Conseil accepte la résiliation du bail avant les termes contractuellement prévus et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce sujet.
- Logement de fonction de l'école : Madame Marjorie VERCHERE LAMURE a résilié son contrat de location du logement n°1 de l'école. Le Maire propose de procéder à une nouvelle location. Le Conseil valide la proposition du Maire, fixe le montant de la location à 300,00 € par mois auquel s'ajouteront les charges récupérables de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et autorise le Maire à signer le bail avec le futur repreneur.
- Eglise : La moitié d'un vitrail de l'église s'étant plié sous l'action d'une rafale de vent, le Maire présente les devis pour sa réparation. Le conseil valide le devis de ART VITRAIL SAINT-LAZARE d'Autun dont le montant se porte à 2 004,75 € HT. Le sinistre a été déclaré auprès de l'assurance qui remboursera la réparation après déduction de la franchise.

VOIRIE

- Chantier d'insertion : Les jeunes du chantier d'insertion ont réalisé leur première journée de travaux par l'entretien d'un chemin rural. Des altercations ont eu lieu avec M. Jacky NUGUE, exploitant de la parcelle jouxtant le chemin. Le Maire, l'adjoint, la SCOP et GRDF ont déposé plainte auprès de la gendarmerie.
- Eclairage public :
 - Remplacement d'un support suite à travaux d'enfouissement : Le Maire rappelle au Conseil que par délibération du 27 septembre 2018, il avait été décidé l'enfouissement des réseaux de télécommunications en coordination avec l'enfouissement du réseau électrique en sortie du Bourg (BTS P. « Mairie-Eglise »). Ces travaux impliqueront la dépose d'un poteau ciment sur lequel est fixé un luminaire d'éclairage public. Ce dernier n'aura donc plus de support, il conviendra alors d'installer un nouveau mas. Le coût des travaux d'éclairage public est estimé par le SYDESL à 4 975,60 € HT. La contribution de la commune s'élèverait aux environs de 1 400 € HT. Le conseil valide le projet technique, approuve le plan de financement et le montant de la contribution communale.
 - Sinistre : Un poteau d'éclairage public du Bourg a été sinistré, sans doute par un véhicule, personne ne s'étant fait connaître. Le sinistre a tout de suite été signalé auprès du SYDESL qui a fait de suite le nécessaire pour la mise en sécurité de l'équipement. Un devis de réparation est attendu et une déclaration aux assurances sera faite.

TERRAIN

- Bail à ferme : Monsieur Laurent THEVENET, locataire de la parcelle de pré cadastrée B n°363 appartenant à la commune, a donné son dédit. Le conseil décide de mettre à nouveau en location la parcelle de pré cadastrée B n°363. Il fixe le montant annuel du fermage à 182 € et autorise le Maire à signer le bail avec le futur repreneur.

CIMETIERE

- Case au columbarium : Le Maire fait part de la demande de concession au columbarium de Madame Annick GUYOT née BRERAT. Le Conseil accepte la demande, Mme GUYOT, originaire de VINDECY, ayant toute sa famille inhumée au cimetière de VINDECY.

QUESTIONS DIVERSES

- Décorations de Noël : Le Conseil remercie GRTGaz pour la prise en charge financière des sapins de Noël.
- Programme de travaux 2019 : Le Conseil établit une liste de travaux à réaliser. Des devis seront demandés pour établir un ordre de priorité.